



# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



Revue de presse

26 juillet 2016

Quelques jours après sa prise de fonction dans la Grande île, le nouvel ambassadeur du Japon multiplie les visites auprès des dirigeants. Il a ainsi rencontré la Chef de la diplomatie malgache à l'occasion de la signature des documents pour la mise en œuvre d'un projet d'appui au secteur rizicole et le ministre en charge des Mines et du Pétrole, à l'occasion d'une visite de courtoisie. Par ailleurs, les différents quotidiens continuent d'attirer l'attention sur les modifications apportées au Code de la communication et qu'ils ont identifiées en tant que menaces réelles pour le journalisme.

## Politique interne

### LE MOUVEMENT « MITSANGANA RY MALAGASY » TEMPERE EN RAISON DES EXAMENS

*Le mouvement d'Andrefan'Ambohijanahary ou Mitsangana ry Malagasy déclare être temporairement en stand-by et ce, afin de respecter la tenue des différents examens nationaux. Face à la presse, en marge du conseil national du Leader Fanilo, Jean Omer Beriziky a déclaré que cette initiative vise principalement à ne pas perturber la quiétude des candidats par des mouvements politiques. Néanmoins, elle ne signifie pas inactivité dans la mesure où les acteurs du mouvement poursuivent les réunions et les actions en coulisse. D'ailleurs, les personnalités politiques majeures multiplient les apparitions médiatiques et continuent ainsi à interpeller l'opinion publique sur leurs revendications qui, à titre de rappel, portent principalement sur le départ du régime Rajaonarimampianina du pouvoir. De l'opinion de **L'Express de Madagascar**, cette stratégie du mouvement politique Mitsangana ry Malagasy vise deux principaux objectifs. D'une part, il s'agit de prendre du recul et attendre le moment propice pour se manifester et d'autre part, à se construire une bonne image auprès de l'opinion. (p.3)*

- *Une source au sein de la Présidence, rapportée par **L'Express de Madagascar**, accuse le politicien Norbert Lala Ratsirahonana de jouer un double jeu. Actuellement conseiller spécial du Président de la République, ce dernier serait trop proche des frondeurs du pouvoir. Ladite source l'accuse de vouloir trahir le Chef de l'Etat car ce mouvement serait pour lui une opportunité pour revenir au pouvoir. (p.2)*
- ***Midi Madagasikara** se pose la question de savoir qui dirigera le pays si le pouvoir Rajaonarimampianina venait effectivement à céder à la pression du mouvement Mitsangana ry Malagasy. Il dit d'ailleurs ne pas s'étonner de cette revendication du mouvement politique étant donné qu'il est en grande majorité composé des anciens barons du pouvoir de la Transition. (p.3)*

## Economie et société

### CODE DE LA COMMUNICATION, UN ARTICLE 7 QUI ENTRAVE L'ACCES A L'INFORMATION

*Depuis quelques jours, différents quotidiens détaillent les modifications apportées par le*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



Gouvernement et les parlementaires au Code de la communication médiatisée. L'attention est aujourd'hui focalisée sur l'article 7 qui porte sur le droit des journalistes et des citoyens à accéder à des informations d'intérêt public. Si ledit article ne présentait initialement aucune contraintes quant à la nature des données et informations, ce n'est pas le cas du texte final. En effet, les informations auxquelles pourront avoir accès les journalistes et les citoyens ne doivent pas être considérées comme étant des « dispositions spécifiques régissant le domaine ». Qui plus est, l'accès à des documents administratifs sera encore régi par des modalités, conditions et procédures fixées par des textes spécifiques. Pour la rédaction de **L'Express de Madagascar**, l'absence de précision quant aux textes dits spécifiques signifie tout simplement interdiction formelle. Elle estime par conséquent qu'il s'agit d'un manque de volonté manifeste de l'Etat d'œuvrer pour la transparence dans la gouvernance et de lutter contre les différents trafics et autre corruption. (p.5, Madagascar Matin p.4 ; La Vérité p.2)

- De l'opinion de **Midi Madagasikara**, le Code de la communication médiatisée ne semble finalement pas constituer une priorité pour le pouvoir en place. Le quotidien fait effectivement remarquer que le Gouvernement a convoqué une session parlementaire extraordinaire pour son adoption alors que le texte ne figure finalement pas dans les 20 dossiers en instance auprès de la Haute Cour Constitutionnelle. Pourtant, selon la loi, le Président de la République dispose d'un délai de 3 semaines qui suit son adoption pour la promulguer. Deux semaines après donc, le texte n'est toujours pas soumis pour contrôle de constitutionnalité alors qu'une source rapportée par le quotidien, a indiqué que le président de l'Assemblée nationale l'a, sans tarder, transmis à la HCC dès son adoption par les députés (p.3 ; Madagascar Laza p.2)
- Selon **Les Nouvelles**, cet article 7 du Code de la communication constitue un « véritable assassinat du métier de l'information ». En effet, le journalisme d'investigation n'aura plus sa raison d'être étant donné qu'il sera désormais interdit de publier des données stratégiques et statistiques ainsi que des documents administratifs et ce, bien qu'ils présentent un important intérêt pour la vie de la Nation (p.3)

## **INFLATION, UNE « DESTABILISATION ECONOMIQUE » SELON LE PREMIER MINISTRE**

A l'occasion d'une rencontre avec la population de Tolagnaro, le Premier ministre a été interpellé sur l'inflation galopante des Produits de Première Nécessité dans la région. Il réplique alors qu'aucun facteur ne devrait justifier cette flambée des prix, en se référant notamment à la baisse des prix actuelle sur le marché international. Pour le Chef du Gouvernement, il ne peut alors s'agir que d'une « déstabilisation économique » et ce, sans apporter davantage d'explications concernant cette déclaration. Il se pourrait qu'Olivier Mahafaly fasse allusion au fait que le marché des PPN dans la Grande île est contrôlé par un consortium familial « puissant » qui influe donc sur les prix. Cette organisation familiale formelle a d'ailleurs par le passé déjà utilisé son « pouvoir » sur les produits stratégiques pour faire valoir ses mécontentements vis-à-vis des gouvernements, voire pour les affaiblir. (L'Express de Madagascar p.5)

- En marge de sa visite de l'usine du groupe textile SOCOTA, le Premier ministre a lancé un appel à une mobilisation collective pour le développement. Il a ainsi déclaré que le redressement de l'économie dépend de l'implication de tout un chacun, notamment du

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



secteur privé, qui constitue d'ailleurs le moteur de croissance économique déterminé par le Plan National de Développement. (Madagascar Laza p.3-15)

## Relations internationales

### LA FILIERE RIZICOLE BENEFICIE DU SOUTIEN DU JAPON

L'ambassadeur du Japon Ichiro Ogasawara et la ministre des Affaires étrangères Béatrice Atallah ont procédé hier à la signature de l'échange de notes portant sur le projet de réhabilitation du système d'irrigation dans le sud-ouest du Lac Alaotra, dans la Région Alaotra Mangoro. Ce projet rentre dans le cadre du soutien du Gouvernement japonais à la production rizicole à Madagascar et a été financé à hauteur de 106 millions de Yen, soit 3,3 milliards d'Ariary. Dans un communiqué, l'Agence internationale de coopération japonaise ou JICA a indiqué que le Japon porte un très grand intérêt dans le développement de la riziculture dans la Grande île étant donné qu'il s'agit du fondement de son agriculture. Par conséquent, il s'avère essentiel de soutenir son développement par le biais notamment de la croissance du taux de productivité, l'amélioration de la qualité des produits et la modernisation des infrastructures. (L'Express de Madagascar p.7, Madagascar Laza p.3 ; Les Nouvelles p.2, La Vérité p.3)

- Durant son intervention, la ministre des Affaires étrangères a dit être convaincue que la nomination du nouvel ambassadeur du Japon, qui en est donc à sa première signature pour sa mission dans la Grande île, apportera un nouveau souffle à la coopération nippo-malagasy. En effet, quelques jours après sa prise de fonction, un nouveau projet de coopération a été signé entre les deux pays (Midi Madagasikara p.3)
- **La Gazette de la Grande île** souligne que cette signature concerne plus précisément le premier accord de don portant sur l'Etude de plan détaillé tandis que la seconde signature, concernant les travaux de construction interviendra plus tard. Ces derniers débiteront en 2017 et s'étaleront sur 4 ans (p.6)

### SECTEUR MINIER, LE JAPON POUR UN CADRE JURIDIQUE STABLE ET LA SECURITE DES INVESTISSEMENTS

L'ambassadeur du Japon Ichiro Ogasawara a rencontré le ministre auprès de la Présidence en charge des Mines et du Pétrole Zafilahy Ying Vah à son bureau à Ampandrinomy. A cette occasion, les discussions entre les deux parties ont essentiellement porté sur la nécessité d'un cadre juridique stable et d'un environnement d'investissement sécurisé. En effet, la firme japonaise Sumitomo Subit fait partie des actionnaires majoritaires du projet Ambatovy, qui est maintenant régi par la Loi sur les Grands Investissements Miniers et qui occupe un rôle majeur dans le développement de l'économie du pays. Etant donné que le marché des matières premières au niveau international n'est pas réellement favorable aux investissements, il s'avère par conséquent important de mettre en place des conditions adéquates pour les attirer. Par ailleurs, le groupe Japan Oil Gas and Metals National Corporation effectue actuellement des travaux d'exploration de pétrole et de gaz dans la Grande île. Le diplomate nippon souligne alors la nécessité de mettre en place un cadre légal stable pour le développement de ce secteur. Le ministre des Mines et du Pétrole a, pour sa part, rassuré que les modifications apportées au code minier n'auront pas d'impact sur la sécurisation de ces grands investissements miniers. D'ailleurs, les discussions sur les textes avec les parties prenantes se poursuivent actuellement

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



(Les Nouvelles p.18, Midi Madagasikara p.12 ; Madagascar Laza p.9, Madagascar Matin p.6 ; La Vérité p.4)

- **Madagascar Matin** a relevé une contradiction dans la déclaration du ministre auprès de la Présidence en charge des Mines et du Pétrole qui avait déclaré que le projet Ambatovy n'est pas concerné par la réforme du code minier car il est plutôt régi par la loi sur les grands investissements miniers. Le quotidien fait effectivement remarquer que la LGIM a été mise en place pour favoriser autant les investisseurs et la population locale et en aucun, ne peut se soustraire au code minier (p.2)

## Un peu d'humour



L'Express de Madagascar p.3

**Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :**

Tiaray RANDRIAMALALA: [tiaray.randriamalala@eces.eu](mailto:tiaray.randriamalala@eces.eu)

Mirana RAZAFINDRAZAKA: [mirana.razafindrakaza@eces.eu](mailto:mirana.razafindrakaza@eces.eu)

Site web: [www.incipals.eu](http://www.incipals.eu)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

